



Renouvellement d'un cdd échu le 14 décembre 2012

Par **JMPRUDENT**, le **15/01/2013** à **11:52**

bonjour à tous,

J'ai effectué un cdd de 7 semaines (terme précis en date de fin 14 décembre 2012) avec précisions sur un éventuel renouvellement par avenant. Le cdd s'est terminé sans reconduction et sans avenant.

Aujourd'hui, plus d'un mois après la fin du cdd initial, on me propose de reconduire ce cdd pour 11 ou 12 semaines et on me dit qu'un avenant sera fait.

Est- ce possible?

Dans ce cas qu'en est il des primes de fin de contrat du cdd initial? (salaire non encore perçu).

Merci de votre réponse.

Jean Michel

Par **Lag0**, le **15/01/2013** à **13:43**

Bonjour,

Et depuis la fin du CDD, vous en êtes où ? Vous continuez de travailler ou vous avez arrêté ?

Par **JMPRUDENT**, le **15/01/2013** à **13:51**

oui j'ai arrêté. Il s'agit d'une création de poste. j'y suis retourné bénévolement, à leur demande, 2 heures la semaine dernière pour faire un point sur la définition des tâches. nous en avons défini un nouvel horaire de travail, 25h au lieu de 20. là j'attends qu'on m'indique la date de reprise. on me dit qu'à terme on envisage un cdi à plein temps.